

L'intervention psychoéducative vise un changement d'attitudes et/ou de comportements qui ont un impact négatif sur les apprentissages et l'insertion sociale. Cette intervention passe par la confidentialité et l'établissement d'une relation significative basée sur la confiance qui favorise ainsi l'ouverture et la motivation au changement de l'élève. La psychoéducatrice de l'école demeure aussi responsable du volet intimidation. Les élèves de 14 ans et plus peuvent faire une demande volontaire de services ou peuvent être référés par des enseignants, des intervenants, la direction lorsqu'ils sont âgés de moins de 14 ans.

*Psychoéducatrice*

*Catherine Côté*

*Disponibilité : Lundi, mercredi et vendredi toute la journée ainsi que mardi après-midi et jeudi avant-midi.*

*Coordonnées*

*Local : 1-106-11 (secrétariat)*

*Téléphone : 819 263-2323 poste 5043*

